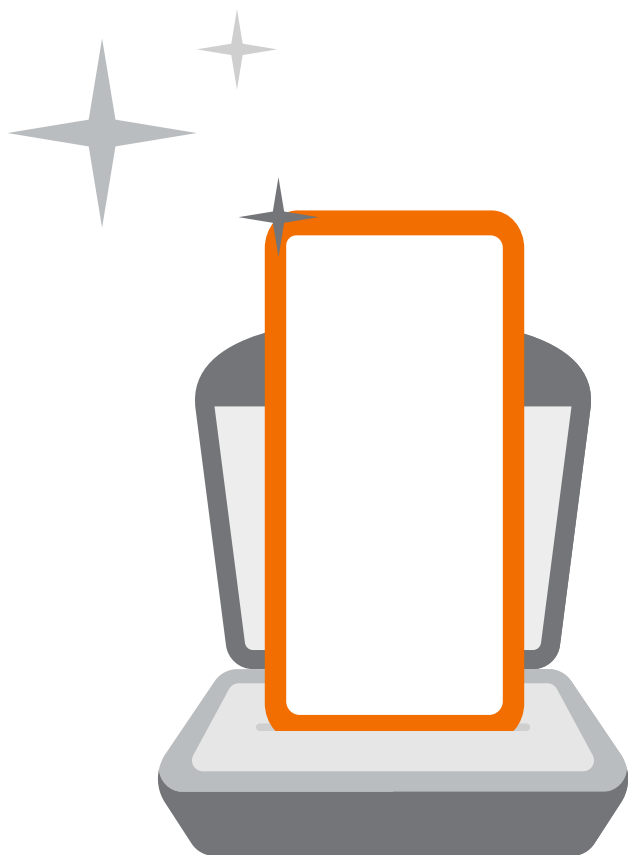


Votre mobile a de la valeur, assurez-le.



Profitez de
3 mois
remboursés ⁽¹⁾
sur votre offre
Assurance 24h mobile

**Pour toute adhésion à l'Assurance à 14,99€/mois
et l'achat simultané d'un mobile OPPO Find X2 Lite ou Find X2 Neo
ou à l'Assurance à 19,99€/mois et l'achat simultané
d'un mobile OPPO Find X2 Pro avec une durée de 12 mois minimum.**

Boutiques Orange (prenez rendez-vous sur [orange.fr](https://www.orange.fr)), [orange.fr](https://www.orange.fr)



Offre différée de remboursement, soumise à conditions et réservée aux particuliers, pour un achat réalisé en boutique Orange ou sur [orange.fr](https://www.orange.fr) du 9 juillet au 19 août 2020 inclus.

Contrats d'assurance réservés aux abonnés mobile Orange ou Sosh (hors offres prépayées). Assurance du mobile utilisé sur la ligne Orange ou Sosh en cas de casse, vol et oxydation. Deux sinistres maximum par an. Voir détails des garanties, conditions et limites dans la notice disponible en boutique ou sur [orange.fr](https://www.orange.fr) ou [sosh.fr](https://www.sosh.fr)

(1) Offre différée de remboursement réservée aux particuliers personnes physiques, majeures domiciliées en France métropolitaine et DROM, limitée à 1 remboursement par Mobile et par Assurance 24h mobile et limitée à une inscription par foyer (même nom, même adresse et/ou même IBAN/RIB). Offre cumulable avec toute autre offre concernant au moins un de ces produits. Tous les produits achetés devront apparaître sur la même preuve d'achat. Voir conditions détaillées de l'offre sur [orange.fr](https://www.orange.fr). L'« Assurance 24h mobile » est un contrat d'assurance collective de dommage N° 723, souscrit par ORANGE SA, Société Anonyme au capital de 10.640.226.396€ dont le siège social est situé 78 rue Olivier de Serres 75015 Paris - immatriculée au RCS de Paris sous le n° 380 129 866 et enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n°13 001 387, en qualité de Mandataire d'intermédiaire d'assurance, auprès de CARDIF - Assurances Risques Divers - S.A. au capital de 21 602 240€ - 308 896 547 RCS Paris - Siege social : 1 Boulevard Haussmann 75009 Paris, entreprise régie par le Code des assurances et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 61 rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09, par l'intermédiaire d'ORANGE BANK, SA au capital de 747 775 712 €, dont le siège social est situé 67 rue Robespierre - 93107 Montreuil Cedex - 572 043 800 RCS Bobigny et immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 07006369, en qualité de courtier d'assurance, et distribué par l'intermédiaire d'ORANGE BANK et présenté par ORANGE SA. Registre des intermédiaires d'assurance (www.orias.fr).

Orange, SA au capital de 10 640 226 396 €, 78 rue Olivier de Serres - 75015 Paris - 380 129 866 RCS Paris.



OPPO Find X2 Lite 5G⁽²⁾ :
 DAS tête : 0,88 W/kg
 DAS tronc : 1,26 W/kg
 DAS membres : 2,40 W/kg



OPPO Find X2 Neo 5G⁽²⁾ :
 DAS tête : 0,825 W/kg
 DAS tronc : 1,292 W/kg
 DAS membres : 2,283 W/kg



OPPO Find X2 Pro 5G⁽²⁾ :
 DAS tête : 0,883 W/kg
 DAS tronc : 1,149 W/kg
 DAS membres : 2,465 W/kg

3 mois remboursés⁽¹⁾ sur votre offre Assurance 24h mobile

Pour toute adhésion à l'Assurance à 14,99€/mois et l'achat simultané d'un mobile OPPO Find X2 Lite ou Find X2 Neo ou à l'Assurance à 19,99€/mois et l'achat simultané d'un mobile OPPO Find X2 Pro avec une durée de 12 mois minimum.

Kit mains-libres recommandé.

Pour bénéficier de l'offre il vous suffit de vous rendre sur le site internet

www.oppoassurance.orange.fr

à partir du 9 juillet et jusqu'au 19 août 2020 inclus.

Achat sur le site boutique.orange.fr

- 1** Achetez simultanément un mobile OPPO Find X2 Lite **OU** OPPO Find X2 Neo + une adhésion à l'offre Assurance 24h mobile à 14,99€/mois **OU** un mobile OPPO Find X2 Pro + une adhésion à l'offre Assurance 24h mobile à 19,99€/mois, avec une durée d'engagement de 12 mois minimum, sur le site boutique.orange.fr, entre le 9 juillet et le 19 août 2020 inclus.
- 2** Déclarez votre achat sur le site de l'opération www.oppoassurance.orange.fr et renseignez sur le site de l'opération vos coordonnées complètes.
- 3** À réception de vos produits, complétez votre inscription en cliquant sur le lien dans l'email réceptionné pour transmettre votre preuve d'achat et vos données de remboursement sur le site :
 - Téléchargez le scan ou la photographie de votre facture d'achat.
 - Téléchargez le scan ou la photographie de votre contrat d'assurance.
 - Renseignez le code-barres (code EAN) de votre mobile.
 - Saisissez votre RIB avec vos codes IBAN + BIC, (obligatoires pour se faire rembourser).

Achat dans une boutique Orange

- 1** Achetez simultanément un mobile OPPO Find X2 Lite **OU** OPPO Find X2 Neo + une adhésion à l'offre Assurance 24h mobile à 14,99€/mois **OU** un mobile OPPO Find X2 Pro + une adhésion à l'offre Assurance 24h mobile à 19,99€/mois, avec une durée d'engagement de 12 mois minimum, dans une boutique Orange, entre le 9 juillet et le 19 août 2020 inclus.
- 2** Renseignez dans les 30 jours à compter de votre date d'achat sur le site de l'opération www.oppoassurance.orange.fr vos coordonnées complètes.
- 3** Transmettez votre preuve d'achat et vos données de remboursement sur le site :
 - Téléchargez le scan ou la photographie de votre facture d'achat.
 - Téléchargez le scan ou la photographie de votre contrat d'assurance.
 - Renseignez le code-barres (code EAN) de votre mobile.
 - Saisissez votre RIB avec vos codes IBAN + BIC, (obligatoires pour se faire rembourser).

Vous avez 30 jours à compter de votre date d'achat pour compléter votre inscription.

Passé le délai indiqué, votre inscription n'est plus valable.

Vous recevrez votre remboursement par virement sous 8 semaines

à compter de la réception de votre inscription complète dans les délais.

Vous pouvez suivre l'état de traitement de votre participation en vous rendant sur le site dans la rubrique " SUIVI DE PARTICIPATION " ou nous joindre par mail dans la rubrique " CONTACTEZ-NOUS ".

Les informations techniques sont communiquées par les constructeurs.

(1) Voir conditions au recto. (2) Le téléphone mobile ne pourra fonctionner en 5G que lorsque le réseau 5G d'Orange sera déployé en France métropolitaine et sous réserve que l'utilisateur soit abonné à une offre compatible 5G. Les offres mobiles commercialisées par Orange n'étant pas encore compatibles 5G. Le débit d'absorption spécifique (DAS) local quantifie l'exposition de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques de l'équipement concerné. Le DAS maximal autorisé est de 2 W/kg pour la tête et le tronc et de 4 W/kg pour les membres ». Les mesures DAS peuvent avoir été calculées par rapport à une certaine distance d'un organisme humain simulé. Reportez-vous à la brochure du constructeur.

Sera considérée comme nulle toute inscription illisible, incomplète, expédiée après la date limite d'envoi. Toutes coordonnées contenant des informations fausses ou erronées ou qui ne permettent pas de contacter l'inscrit, entraîneraient l'annulation de l'inscription concernée.

